

le

www.villestmarc.com

Carriérois

Journal d'information municipale de la ville de Saint-Marc-des-Carières

NO 117 | NOV. 2020



QUAND L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

PAGE 9

PHOTO PRISE IL Y A 102 ANS, LORS DE LA PANDÉMIE DE LA GRIPPE ESPAGNOLE

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2
Prochaine tombée : 2
Le mot du Maire: 3
Résumé de la séance du conseil : 4
Information municipale : 5 à 7
Vie communautaire : 8 à 9
Service des loisirs et de la culture : 10 à 12



Saint-Marc-
des-Carières

De service, de nature



**Saint-Marc-
des-Carières**

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
418-268-3862**

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmard.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarières

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarières

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarières

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

POUR NOUS REJOINDRE

Elyse Lachance

Directrice générale / Greffière-trésorière

dg@villestmard.com

Annie Frenette

Directrice générale par intérim

dg@villestmard.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe

info@villestmard.com

Manon Paquet

Service à la clientèle & Taxes

taxation@villestmard.com

Eric Harvey

Directeur des travaux publics

voirie@villestmard.com

Théophile Guérault

Inspecteur en urbanisme et aux permis

urbadev@villestmard.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture

loisirs@villestmard.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture, journal Le Carriérois, site internet

info@loisirs@villestmard.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie

incendie@villestmard.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Sylvain Naud

Conseiller au siège #1

Marc-André Trottier

Conseiller au siège #2

Christina Perron (maire suppléante)

Conseillère au siège #3

Stéphane Savard

Conseiller au siège #4

Yves Tourangeau

Conseiller au siège #5

Francis Hamelin

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862

ou à info@villestmard.com

SESSION RÉGULIÈRE: Le **2^e mardi** du mois à 20h00
au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la ville ou encore en remplissant un formulaire de demande de permis que vous trouverez sur le site internet de la ville sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

THÉOPHILE GUÉRAULT

Horaires: Lundi et Mardi

418-268-3862 poste 3

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

**CENTRE
COMMUNAUTAIRE** 418-268-8270

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 4 décembre

Parution et livraison: 23 décembre

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les résultats de la pandémie Covid-19 n'avaient malheureusement pas diminués dans la Capitale Nationale. Cependant, en date du 7 novembre, la MRC de Portneuf a 66 cas actifs représentant un ratio de 120.23 par 100 000 habitants représentant 3 fois plus que la norme de 20 cas actifs par 100 000 habitants nous donnant la 28 ième positions dans la province de Québec.

Souvenez-vous qu'en date du 14 octobre, la MRC de Portneuf avait 166 cas actifs représentant un ratio de 302,40 par 100 000 habitants de cas actifs. Cela représentait 15 fois plus que la norme de 20 cas actifs par 100 000 habitants et nous donnait MALHEUREUSEMENT la 2 ième place dans la province de Québec.

ALORS BRAVO! À tous ceux qui ont suivi et qui suivent les restrictions, le Conseil vous dit merci et continuons à nous battre contre ce virus mortel.

Malheureusement, nous sommes quand même obligés d'interdire la venue du public à nos assemblées de Conseil pour ce mois-ci. Cependant, après une visioconférence de la Sécurité publique jeudi le 29 octobre, il nous est apparu clairement qu'il y aurait possibilités d'ouvrir l'aréna pour le patinage LIBRE tout en étant exigeant sur les normes de distanciation. J'espère que ce sera le cas pour d'autres activités en novembre à la suite des décisions prises par le gouvernement provincial.

De plus, NOVEMBRE est le mois le plus important de l'année quant à la planification budgétaire de 2021. Les directeurs préparent leur budget départemental pour présenter au Conseil municipal. L'année 2021 sera très importante pour le service de SANTÉ dans l'ouest de Portneuf où nous voyons la lumière au bout du tunnel, la mise à niveau de différentes immobilisations telles que la distribution de l'eau potable (pompes aux sources de Saint-Gilbert et nos réservoirs d'eau potable), le terrain de tennis, le parc voisin du bureau de poste et la visibilité du Centre communautaire et autres... Le Conseil fait tout en son pouvoir pour mettre en branle l'ouverture du développement résidentiel.

L'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-et 2023 se fera le 21 décembre 2020 à 19 heures au Centre communautaire. Nous espérons que vous pourrez y assister physiquement.

BON MOIS DE DÉCEMBRE !

MARYON LECLERC, MAIRE

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

En raison du COVID-19, **les bureaux municipaux sont fermés**, mais ouverts sur rendez-vous 418-268-3862.

Ils seront fermés complètement du 23 décembre à midi jusqu'au 3 janvier inclusivement pour la période des Fêtes.



URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez composer le 418-268-5535.



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 13 octobre 2020

- Le Conseil adopte le règlement 248-28-2020-1 modifiant le règlement 240-28-2020 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2020 et des modalités pour le paiement des taxes et compensations municipales.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement 266-05-2016 relatif sur les animaux, chiens errants, chiens potentiellement dangereux et chenils dans les limites de la Ville.
- Le Conseil adopte le projet de règlement 266-06-2020 modifiant le règlement 266-05-2016 relatif sur les animaux, chiens errants, chiens potentiellement dangereux et chenils dans les limites de la Ville.
- Le conseil octroie le mandat du maintien à l'équité salariale pour janvier 2021 à monsieur Claude Grenier au montant de 5 060 \$, taxes en sus.
- Le conseil autorise un paiement de 50,\$ par mois au maire pour ses frais de cellulaire.
- Le conseil autorise l'achat d'un portable pour le maire au montant de 800,\$, taxes en sus, plus les frais d'installation.
- Le Conseil mandate la directrice/générale greffière-trésorière par intérim à procéder à la création d'un règlement d'emprunt.
- Le conseil sollicite une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.
- Le conseil accepte de constituer un fonds de réserve, appelé Équipement pompier, à même les surplus budgétaires de l'année de leur département.
- La directrice générale/greffière-trésorière par intérim est mandatée à demander des prix pour la maintenance de l'éclairage public.
- La directrice générale/greffière-trésorière par intérim est mandatée à demander des prix pour la maintenance du traitement et scellement de fissures avec option de 1 an – 3 ans – 5 ans.
- Le Conseil octroie le mandat à CAPSA pour l'analyse de vulnérabilité des sources pour le prélèvement d'eau souterraine de la ville de Saint-Marc-des-Carières au montant de 32 300,\$, taxes en sus.
- Le Conseil accepte de réduire le loyer pour le Cercle de Fermières la période Covid-19, soit 125,\$ sur un total de 500,\$ annuellement chargé.
- Le Conseil accepte de payer un montant de 50,\$ par semaine comme dépenses pour l'utilisation de son véhicule durant la période du Covid-19 au directeur des travaux publics.
- On annule la résolution SM-189-09-20 concernant la demande de prix pour le contrôle qualité de la nouvelle rue.
- Le conseil accepte la proposition de prix par Groupe ABS, au montant de 7 338,90 \$ taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire et conforme au devis.
- Le Conseil mandate le responsable à l'urbanisme et aux permis à procéder à la modification de zonage sous approbation du Comité consultatif d'urbanisme.

Abrégé du procès-verbal du 20 octobre 2020

- Le conseil octroie le mandat à ADN communication pour la refonte du site internet de la Ville au montant de 14 900,\$, taxes en sus.
- Le Conseil retient les services comme journalier-concierge, monsieur Steeve Larochelle, au taux selon la convention collective et selon les tâches du poste.
- Le Conseil mandate le directeur des loisirs et de la culture à afficher l'offre d'emploi des deux postes de journalier au centre récréatif Chantal Petitclerc.
- Le Conseil mandate la MRC de Portneuf pour une étude de faisabilité du projet « Chauffons nos villages » pour un montant d'environ 3 000,\$ et accepte de payer la part de 40%, soit environ 1 200,\$ du coût de l'étude à évaluer.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestmrc.com





BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

INSTALLÉE ENTRE L'ARÉNA ET L'ÉCOLE SECONDAIRE

La ville de Saint-Marc-des-Carières est fière de contribuer au développement durable en participant au projet de déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques de la MRC de Portneuf.

Douze bornes ont été ou seront installées à des endroits stratégiques. Il y en aura une à l'Auberge du Couvent à Saint-Casimir, au Marais Provancher et une autre dans la ville

à Neuville, au Parc naturel régional à Saint-Alban, à la Vallée Bras-du-Nord et une autre dans la ville à Saint-Raymond, à Rivière-à-Pierre, à Deschambault-Grondines, à Cap-Santé, à Portneuf et à Saint-Basile.

Selon les statistiques, environ 63 000 véhicules électriques circulent sur les routes du Québec, une hausse de 71% par rapport à 2019. Les experts estiment qu'il y en aura 100 000 avant la fin de l'année 2020. Dans la MRC de Portneuf on compte 362 propriétaires de véhicules électriques. Saint-Marc-des-Carières en compte dix-sept.

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/ greffière-trésorière par intérim de la susdite municipalité,

QUE:

Le Conseil de la ville tiendra une assemblée extraordinaire qui aura lieu le 21 décembre 2020 à 19h30. Cette assemblée sera tenue par visioconférence ou en présence au centre communautaire, 1770 boul. Bona-Dussault, tout dépendamment des recommandations de la Santé Publique.

- 1-) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-) Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021
- 3-) Adoption du rapport triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
- 4-) Période de questions : sur les sujets à l'ordre du jour seulement
- 5-) Levée de l'assemblée _____ heures

DONNÉ à Saint-Marc-des-Carières, ce 13^e jour de novembre 2020.

Annie Frenette, dir.gén./greffière-trés. par intérim

AVIS PUBLIC



Aux Contribuables de la susdite VILLE

Avis public est par les présentes donné par madame Annie Frenette, directrice générale/greffière-trésorière par intérim, que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue par visioconférence, le 10 novembre 2020, a adopté un règlement 266-06-2020 intitulé: « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 266-05-2016 RELATIF SUR LES ANIMAUX, CHIENS ERRANTS, CHIENS POTENTIELLEMENT DANGEREUX ET CHENILS DANS LES LIMITES DE LA VILLE** ».

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carières, ce 13^{ième} jour de novembre 2020.

Annie Frenette, dir.gén./greffière-trés. par intérim



Bibliothèque Municipale

En raison du COVID-19, la bibliothèque est à nouveau fermée mais ouverte sur réservation de livres.

L'horaire est les mardis de 18h30 à 20h et les samedis de 10h à 11h30.
Fermée les mercredis.

La façon de procéder sera de réserver à l'avance les livres que vous souhaitez emprunter.

- Réserver par téléphone au 418-268-3561 poste 3862 sur les heures d'ouverture.
- Pour consultez la liste des livres: rendez-vous sur le site de la Ville.

Prenez note qu'en raison de la pandémie plusieurs **mesures sanitaires** seront exigées:

- Pour le retour, vous devrez placer vos livres dans un sac;
- Un seul utilisateur à la fois à l'intérieur;
- À l'extérieur, dans la file d'attente, respectez une distance de 2 mètres;
- Aucune circulation à l'intérieur de la bibliothèque ne sera autorisée.

Coût annuel d'adhésion

Résidents de St-Marc :
7\$ pour un abonnement ind.
10\$ pour un abonnement fami.

Résidents de l'extérieur :
9\$ pour un abonnement ind.
14\$ pour un abonnement fami.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

DÈS LE 3 NOVEMBRE 2020

RÉGION DE PORTNEUF
Vaccination AVEC → rendez-vous seulement

Afin de respecter les consignes sanitaires, les séances de vaccination sont disponibles avec rendez-vous seulement.

À compter du 19 octobre 2020, prenez votre rendez-vous en ligne à l'adresse

www.clicsante.ca

ou par téléphone au 418 651-2883 ou au 1 833 651-2883, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h50 et de 13h à 16h20.

Pour consulter l'horaire des séances de vaccination, consultez notre site web : ciusscn.ca/vaccingrippe.



LE VACCIN EST OFFERT GRATUITEMENT AUX :

- Personnes atteintes de certaines maladies chroniques (à partir de l'âge de 6 mois);
- Femmes enceintes qui sont atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- Femmes enceintes en bonne santé, au cours des 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse (13 semaines et plus);
- Personnes âgées de 75 ans et plus;
- Personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées ci-dessus (les aidants naturels inclus);
- Résidents des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) et des ressources intermédiaires;
- Travailleurs de la santé, c'est-à-dire toute personne qui donne des soins de santé ou qui entre en contact étroit avec les personnes à risque élevé de complications. Il est recommandé de déployer les efforts de vaccination en priorité pour ceux qui donnent des soins directs en centre hospitalier et en CHSLD.

Ainsi, la vaccination antigrippale n'est plus recommandée pour les personnes suivantes, car elles ne font plus partie des groupes ciblés, mais sera offerte encore gratuitement cette année si les personnes désirent tout de même se faire vacciner :

- Les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
- Les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

Aucun vaccin payant n'est offert dans les cliniques de vaccination.

LIGNE INFO-GRIPPE

418 523-3883
1 844 603-3883

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

DONNACONA		
Salle Donnalie 231, boulevard Gaudreau	Mardi – 10 novembre	12 h30 à 19 h30
	Mercredi – 11 novembre	9 h à 16 h
	Jeudi – 12 novembre	12 h30 à 19 h30
	Ven. au dim. – 13, 14, 15 nov.	9 h à 16 h
	Mardi – 8 décembre	12 h30 à 19 h30
	Mercredi – 9 décembre	9 h à 16 h
	Jeudi – 10 décembre	12 h30 à 19 h30
	Ven. au dim. – 11, 12, 13 déc.	9 h à 16 h
	Mercredi – 20 janvier 2021	12 h30 à 19 h30
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES		
Salle communautaire 1770, boulevard Bona-Dussault	Mardi – 3 novembre	12 h30 à 19 h30
	Mercredi – 4 novembre	9 h à 16 h
	Jeudi – 5 novembre	12 h30 à 19 h30
	Ven. et sam. – 6 et 7 nov.	9 h à 16 h
	Lundi 30 novembre au mercredi 2 décembre	9 h à 16 h
	Jeudi – 3 décembre	12 h30 à 19 h30
	Jeudi – 17 décembre	12 h30 à 19 h30
PONT-ROUGE		
Club de golf Le Grand Portneuf 2, Route 365	Lundi – 16 novembre	12 h30 à 19 h30
	Mar. et mer. – 17 et 18 nov.	9 h à 16 h
	Jeudi – 19 novembre	12 h30 à 19 h30
	Vendredi – 20 novembre	9 h à 16 h
	Lundi – 23 novembre	12 h30 à 19 h30
	Mar. et mer. – 24 et 25 nov.	9 h à 16 h
	Jeudi – 26 novembre	12 h30 à 19 h30
	Vendredi – 27 novembre	9 h à 16 h
SAINT-RAYMOND		
Centre multifonctionnel Rolland-Dion 160-2, place de l'Église	Jeudi – 12 novembre	12 h30 à 19 h30
	Ven. au dim. – 13, 14, 15 nov.	9 h à 16 h
	Lundi – 16 novembre	8 h30 à 12 h30
	Sam. et dim. – 19 et 20 déc.	9 h à 16 h
SAINT-UBALDE		
Salle paroissiale • 429, rue Saint-Paul	Lundi – 7 décembre	12 h30 à 19 h30

Tous les stationnements sont gratuits.

Accessible aux personnes à mobilité réduite

INSTALLATION DE BALISES DE DÉNEIGEMENT



Avec l'approche de la saison hivernale, la ville de Saint-Marc-des-Carières recommande aux citoyens l'installation de balises et de repères de déneigement en plastique, en bois ou en fibre de verre.

L'utilisation de balises **en métal ou en acier** en bordure de la voie publique **complice les opérations de déneigement**, car elles sont souvent peu visibles et peuvent endommager l'équipement. Le respect de cette consigne permettra de réaliser le déneigement des rues et trottoirs de manière plus efficace, sécuritaire et économique.

L'installation de repères par les propriétaires est conseillée entre le 15 octobre et le 15 avril de l'année suivante et ceux-ci devraient :

- servir à signaler un obstacle susceptible de nuire aux opérations de déneigement;
- être positionnés à plus de 0,3 mètre (1 pied) du trottoir ou d'une bordure de rue ou de la bande de roulement;
- être de couleur vive ou constituée d'un matériau réfléchissant ou comportant une caractéristique physique permettant d'être vu en tout temps.

La Ville ne peut être tenue responsable des dommages causés aux balises de déneigement, piquets, tiges ou repères.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration !

En ce temps des Fêtes,
le **Comité d'accueil de Portneuf-Ouest** vous invite
à faire un geste d'amour qui va loin!



Trouvez un cadeau original créé par des artistes de la région tout en faisant un don à une bonne cause!



Visitez notre page Facebook (/accueilportneuf) pour voir tous les produits offerts et réserver vos préférés!

Bol à café, savons et cartes de Noël faits main, boucles d'oreilles, oeuvre en mosaïque, chansons de Noël personnalisées et plus encore...

GILLES LAMONTAGNE
Courtier immobilier BAC en marketing

Courtier de votre région!

418.948.1000

RE/MAX accés
agence immobilière

Depuis **50** ans

BÉDARD GUILBAULT INC.

Société de comptables professionnels agréés

www.bedardguilbault.qc.ca

L'ARDOISE

Nos services sont
GRATUITS!

POUR QUI?

Adultes de 16 ans et plus, de milieux et de **niveaux différents**, ayant des besoins en **alphabétisation** ou en **francisation**.



POURQUOI?

Pour...

Apprendre ou revoir des notions de base en **lecture, écriture, mathématiques**, etc.

Avoir des acquis **présecondaire**

Rédiger une lettre ou un **courriel**

Intégrer les technologies de l'information et **s'initier à l'informatique**

Remplir un **document** (ex: assurance-emploi, formulaires, impôts, etc.)

Apprendre à faire un **budget** / à gérer son temps / à **s'organiser**

Aider les parents pour l'**aide aux devoirs**

Comprendre la posologie d'un **médicament**, un mode d'emploi, une facture, etc.

Apprendre le français (**francisation** : nouvelle offre à L'Ardoise!)

Apprendre dans un contexte de **boutique-école** (**Le Garde-Manger** à St-Casimir)

Pour briser l'isolement ou pour **améliorer son quotidien**, tout simplement!



OÙ ET QUAND?

Au 145 Boul. de la Montagne à **Saint-Casimir**

ET aux différents points de service dans la

région de Portneuf, selon les besoins!

Inscription en tout temps (cours entre septembre et mai)!

Appelez-nous ou écrivez-nous pour plus d'informations!

ardoise.alpha@gmail.com / 418.339.2770 / REJOIGNEZ-NOUS SUR

COMMENT?

Au rythme de chacun dans un **environnement chaleureux!**

Accompagnement personnalisé: individuel ou en très petit groupe!



Pavillon André-Darveau

222, rue St-Joseph, Saint-Marc-des-Carrières

Là où il fait bon vivre. Près de tous les services.

Milieu de vie sécuritaire, paisible et intime.

Informez-vous: **Guylaine Létourneau**, coordonatrice

les mardis et jeudis de 9h00 à 15h00

au 581-325-8710

ou pavillon.andre.darveau@gmail.com.

Il est maintenant possible d'habiter à notre résidence, à compter de **60 ans**.

Saviez-vous que donner votre nom au Pavillon vous assure une place plus rapidement quand vous en aurez besoin.

La location inclus l'appartement sécuritaire et le **service de repas du dîner et du souper**.



LIGNE ENTRAIDE ÂÎNÉS PORTNEUF - 418-337-3658

DE 8H00 À 19H00 (7 JOURS/7)

C'est le numéro que les aînés de la région de Portneuf peuvent désormais composer pour faire part de leurs préoccupations, une initiative conjointe de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf et de la Table de concertation des aînés de Portneuf.

Les deux organismes vous invitent à visiter régulièrement leurs pages Facebook et à partager l'information. Tout est là! facebook@fsssp.portneuf et facebook@tcap.portneuf

PETIT RAPPEL

HISTORIQUE

Fermeture des lieux publics, rassemblements interdits, quarantaine, port du masque... Ces mesures ne sont pas nouvelles pour qui a connu la grippe espagnole un siècle plus tôt. Si la médecine n'était pas aussi avancée à l'époque, les stratégies mises en place pour endiguer la maladie ont inspiré les politiques sanitaires actuelles contre la COVID-19. Retour sur la pandémie la plus meurtrière du 20^e siècle.

Alors que la Première Guerre mondiale touche à sa fin, une mystérieuse grippe s'invite sur les champs de bataille et va très vite se répandre, aidée par les mouvements de troupes. En deux ans, la grippe espagnole fera entre 20 et 50 millions de victimes dans le monde selon l'Institut Pasteur, soit plus que les 17 millions de morts causées par la guerre.

Alors que les soldats canadiens rentrent du front, ils vont traverser le pays d'est en ouest, disséminant le virus. Après une accalmie au cours de l'été 1918, la deuxième vague sera encore plus meurtrière à l'automne 1918. Environ 50 000 Canadiens y laisseront la vie.

La plupart des décès sont parvenus durant la 2e vague de contamination.

Dans les semaines qui ont suivies, la 2e vague de contamination arriva, des dizaines de millions de décès.

La population supportait tellement mal la quarantaine et les mesures de distanciation sociale que, lorsque le premier dé-confinement eut lieu, la population s'est mise à se réjouir dans les rues, en abandonnant toutes précautions.

On dit souvent que l'histoire se répète. Ne laissons pas l'histoire se répéter. Soyons disciplinés et ne lâchons rien.

Portons le couvre-visage, lavons-nous les mains, limitons autant que possible nos déplacements et gardons une distance de 2 mètres avec les autres personnes qui ne vivent pas sous notre toit.



Organisme communautaire pour les familles de la région de Portneuf qui ont de jeunes enfants.

Services offerts dans votre secteur :

Atelier « Les Petites découvertes » :

Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Après chaque rencontre, les familles ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs. Tous les lundis, de 9h30 à 11h00 au Centre communautaire & culturel de St-Marc-des-Carières. À partir du 28 septembre 2020. L'activité est gratuite (la carte de membre familiale au coût de 5.00 \$ / an est toutefois requise).

Cuisines collectives : S'adresse aux familles biparentales du secteur ouest de la région, à faible revenu (avec ou sans emploi), qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire ou au primaire. Ce service a lieu 1 fois par mois au Centre des Roches de Grondines et comprend 2 rencontres soit, l'une de planification des recettes qui a lieu les mardis en après-midi et l'autre de préparation des repas, qui se déroule les jeudis.

Information et inscription requise pour chacun de ces services

Tél. : 418-873-4557 ou 1-888-873-4557 (sans frais)

Courriel : info@cerfvolantdeportneuf.org

Il est possible de vous inscrire en tout temps selon le nombre de places disponibles.

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL-PETITCLERC (ARÉNA)

SYLVAIN MORISSETTE

Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
418-268-3862 poste 33

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

ANNETTE HARDY

Responsable des réservations de salles
1770, boulevard Bona-Dussault
418-268-8270

GARDIENS AVERTIS

COURS GARDIENS AVERTIS

HORAIRE:

Vendredi 2 avril 2021

CLIENTÈLE:

11 ans et plus

ENDROIT:

Centre communautaire et culturel

COÛT:

58 \$

Journée complète de 8h30 à 16h30
(vendredi saint).

Vous devrez apporter un repas
froid pour le dîner

Voici les gagnants de notre concours de décorations d'Halloween. Grâce à son originalité et au travail exceptionnel sur tout son terrain, le premier prix va à madame Sylvie Gosselin. Elle se mérite un certificat cadeau de 100 \$.



1er Prix

Le prix coup de cœur va à madame Joanie Cauchon, elle remporte un certificat cadeau de 50 \$.



Prix Coup de cœur

CONCOURS DE DÉCORATIONS

Les citoyens de Saint-Marc-des-Carières sont invités à décorer leur maison afin de créer une ambiance magique pour Noël.

Un jury effectuera une tournée de la Ville dans la semaine du 14 décembre afin de trouver les résidences gagnantes.

Le choix des gagnants sera déterminé par un comité de sélection et sera dévoilé via Facebook le 18 décembre. Pour informations : 418 268-3862 poste 34
info Loisirs@villestmarc.com



Concours de décorations de Noël

Pour participer au concours, les intéressés devront tout simplement décorer leur terrain extérieur avant le 14 décembre prochain.

À GAGNER:

- 1er Prix : Un certificat cadeau de 100 \$ à dépenser dans tout commerce de Saint-Marc
- Prix coup de cœur: Un certificat cadeau de 50 \$ à dépenser dans tout commerce de Saint-Marc
- Une parution dans le Carriérois et sur le Facebook des loisirs de votre aménagement extérieur

Un autre concours de décorations de Noël vous est offert !



Prenez une photo de votre aménagement de Noël extérieur et faites nous parvenir cette photo sur le Facebook des loisirs.

*Plus que jamais,
dans la MRC de Portneuf
on décore pour Noël!*

Apportons de la féerie à notre quotidien, de la lumière dans les yeux des petits et des grands !

À gagner : 5 prix de 200 \$ chacun en Devise Portneuvoise.

Pour participer : rendez-vous sur la page Facebook de votre municipalité et transmettez une photo de vos décorations de Noël extérieures. Vous avez jusqu'au 4 janvier pour participer, les gagnants seront dévoilés le 5 janvier 2021 !

Merci à la MRC de Portneuf !



Un jour, cette pandémie sera derrière nous
et nous pourrons retourner
à une vie normale
d'affection, de contacts et de rire...

MARIO JEAN

Ben et Jarrod

Laurent Paquin

Phil Roy

Marianna Mazza

Offrez des billets de spectacles en cadeau,
plusieurs belles places se sont libérées
suite à plusieurs remboursements.

salle
**CLAUDIA
ÉBACHER**



Defilé du Père Noël

Le 12 DÉCEMBRE - DÉPART À 18H00

Le Père-Noël accompagné de ses lutins défileront dans les rues de St-Marc-des-Carières pour distribuer des cannes de bonbons.

Véhicule d'animation musicale et mascottes seront au rendez-vous pour vous faire vivre de la plus belle façon qui soit la magie de Noël !!

Les pompiers fermeront le cortège et ramasseront des denrées non périssables pour la Société Saint-Vincent de Paul. Soyez généreux en ces temps difficiles où plusieurs ont perdu leur emploi.

Vous recevrez le parcours détaillé par la poste:

Principale, Martel, St-Charles, avenue Ernest, Beauchamps, Beauchemin, Saint-Gilbert, St-Marcel, Saint-Maurice, du Ruisseau, Gariépy, Fernand, Gignac, Bona-Dussault, Granit, de l'Ardoise, Calcaire, Saint-André, avenue du Terroir, Saint-Denis, Naud, Dufresne, Saint-Joseph, St-Dominique, Bourque, Entremont, du Parc, du Jardin, Jean-Paul Naud, Rochette, Sauvageau, avenue des Roses, Matte, Rosaire F. Savard.

Consigne importante:

Si le défilé ne passe pas devant votre maison, rendez-vous sur la rue la plus proche tout en gardant une distanciation de 2 mètres avec les autres personnes.